

Suite à la rencontre ce matin avec le maire et Jacques (M. Alyagas, n'a pas souhaité que j'assiste à la réunion et a refusé de me saluer ...)

Il cède sur l'interdiction notifiée la semaine dernière de la tenue du meeting des 16 et 17 août mais impose plusieurs restrictions :

- Restrictions d'horaires : 10h-12 et 16h-19h (Pourquoi pas)
- Interdiction du spectacle de nuit (vols électriques Quelles nuisances ?? Interdiction très maligne de sa part puisque comme par hasard, la publicité annonçait justement un grand spectacle de nuit ...)
- Interdiction des pulsos réacteurs (c'est nous qui l'avons proposé, pas de problème)
- Interdiction des jets (ce qui représente 40% des démonstrations prévues tout en sachant que ces modèles font moins de bruit que les gros avions hélices Inacceptable !)
- Interdiction en dehors des horaires du meeting que les campings cars des pilotes stationnent sur la plate-forme Une « nouveauté » et une restriction là encore très maligne de sa part Une trentaine de campings car qui devraient sous peine de prendre une amende se trouver un lieu de parking le soir un weekend du 15 août ? Les pilotes ne viendront pas Inacceptable !)
- Obligation de faire établir par un huissier de justice l'état des lieux de TOUS les terrains et vignes environnante de la plate-forme et cela avant et après le meeting ! (Là encore, une « nouveauté ». On imagine le cout d'une telle opération Inacceptable !)
- Interdiction pour les prochaines années de réaliser la moindre animation entre 14 juillet et le 31 août (Qu'il se rassure, il n'y aura plus désormais la moindre animation organisée sur la plate-forme, que ce soit pendant ou hors périodes estivales !)

Enfin, Jacques l'a interrogé sur l'avenir de la plate-forme et de la construction de la future zone artisanale. Il répond que cela ne se fera pas avant 5 ans et que ce sera au prochain maire déjà « désigné » (Belle preuve de démocratie) de gérer le problème et qu'à priori, la mairie sera tenue de nous reloger. (Tant mieux ! Mais restons vigilant sur la « parole » de M. Alyagas)

Enfin, il concède qu'effectivement **il règle « ses comptes » avec moi** suite au déplacement du salon du modélisme sur Perpignan. Curieuse façon pour un représentant politique de cette envergure de régler ses différents personnels Par ailleurs, J'ai cédé à ses menaces en 2013, le salon s'est tenu à Argelès alors qu'il aurait dû déjà se déplacer sur Perpignan. Le résultat a été à la hauteur de ce que l'équipe organisatrice attendait, à savoir un bordel monstre, un accueil pour les exposants et visiteurs indignes et une « facture » que je continue de régler tous les mois

Les propres services techniques, l'OMA et plusieurs élus ont reconnu que cette organisation était devenue du « grand n'importe quoi » tant en termes de sécurité que de capacité d'accueil).

Le maire est au courant depuis début janvier de cette décision et je m'étais engagé à organiser les 25 et 26 octobre prochain une nouvelle animation en collaboration avec le club ferroviaire de Perpignan, à savoir une rencontre européenne des jeunes modélistes européens, (plusieurs délégations de 10 pays différents se regroupent pour présenter leurs réalisations).

Enfin Il m'accuse d'exercer mes activités professionnelles sur la plate-forme « au noir » (!) (Je lui propose de consulter le greffe du tribunal de commerce afin de vérifier de mon inscription). Jacques lui répond qu'il n'en est rien mais face à une mauvaise foi pareille, on s'attend à tout !

A ce propos, j'imagine que des représailles personnelles (enquête fiscale ou autres) me pendent au nez dans les prochains moisPEU IMPORTE, je reste mobilisé plus que jamais et un rendez-vous est pris ce lundi à 8h30 à l'indépendant.

Rendez-vous pour nous ce jour vendredi à 18h30 pour prendre une décision commune sur ce qu'il convient de faire suite à cet entretien avec le maire.